

REGLEMENT PARTICULIER du Tournoi de Capdenac-Gare
Gymnase municipal – Rue Albert Andrieu – 12700 Capdenac-Gare
Samedi 24 octobre et Dimanche 25 novembre 2026

Le tournoi de Capdenac-Gare 2 jours est ouvert aux licencié(e)s FFBaD.

1. Le Juge arbitre principal sera M. Nouviale Emmanuel.

Le tournoi est autorisé par la ligue Occitanie de Badminton et la Fédération Française de Badminton sous le numéro d'autorisation : en attente de validation.

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFBaD (à partir de minime).

2. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

3. Le tournoi se fera en simple OU mixte le samedi et double le dimanche.

Les séries se feront au CPPH le 16 octobre 2026.

Date limite d'inscription le 15 octobre 2026.

Frais d'inscriptions :

Un tableau : 17€

Deux tableaux : 19€

Les inscriptions sont limitées par tableaux.

Une liste d'attente automatique en fonction de l'arrivée de l'inscription sera effectuée.

Si des places sont vacantes dans un tableau, cela pourra débloquent des places dans un tableau initialement plein.

Il n'est pas possible d'avoir plus de deux classements d'écart pour former les paires de double ou de mixte. (Ex : un D7 ne peut pas jouer avec un P10).

4. Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence.

5. L'ordre des matches respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier affiché sur le lieu de compétition. Cependant, les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matches pourront être lancés en avance avec l'accord des joueurs concernés.

6. Les organisateurs en accord avec le Juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition.

7. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

8. Le plateau de jeu est uniquement réservé aux juges arbitres, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux conseillers.
9. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match du tournoi.
10. Les matches seront en autoarbitrage jusqu'aux finales où éventuellement des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le comité d'organisation au Juge-arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au Juge-arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).
11. Les volants seront à la charge des joueurs : en cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle : RSL Tourney 3.
12. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé 2 fois par service.
13. Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'heure indiqué par le Juge-arbitre et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait.
14. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 5 minutes » pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quelque soit le niveau de la compétition.
15. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.
16. Dès leur arrivée sur le terrain, Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement sur le terrain avant le début du match, ils devront tester leurs volants avant de s'échauffer (test des volants, échauffements et changements de tenues).
17. Contestations : seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
18. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.
19. Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.